

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 1er mai 2014

Présidence : Jean Hubert, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 1/2014 relatif à la vente de la parcelle communale no 451 sise au chemin des Prés-Morés pour la construction d'un satellite Denner et d'un shop avec une station-service pour un prix d'achat fixé à Fr. 495'660.-- (2'253 m2 à Fr 220.-- le m2)
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- de refuser à la majorité le préavis no 1/2014 concernant la vente d'une parcelle à Denner

Ainsi délibéré en séance du 1er mai 2014

Le Président :
Jean Hubert

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire